

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 décembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021

2021 R66 Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Ville de Paris.

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 30 novembre 2021 et son additif ;

Une liste unique d'un représentant ayant été déposée.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, les votants s'étant prononcés à bulletins secrets.

Nombre de votants : 49

Nombre de suffrages exprimés : 49

Majorité absolue : 25

Nombre de suffrages recueillis par la liste proposée : 49

Délibère :

Est désignée comme représentante de la Ville de Paris au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Ville de Paris :

- Mme Mélody TONOLLI, en remplacement de Mme Sandrine CHARNOZ démissionnaire désignée lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO